

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 juillet 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DAC 700** Subvention (8.000 euros) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Le Fil de Soie dans le cadre de la Politique de la ville.

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Fil de Soie pour la réalisation de ses actions dans le cadre de la politique de la ville dans le quartier Portes de Vanves du 14e arrondissement et dans le quartier Les Portes du 20e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 8.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville à l'association Le Fil de Soie, 55 rue des Grands Champs (20e). 15306 ; 2019-06566 ; 2019-6121 ; 2019-03090

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention à l'association Le Fil de Soie jointe en annexe à la présente délibération

Article 3 : La dépense totale correspondante, soit 8.000 euros, sera imputée, comme suit, sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019 :

- 5.500 euros sur le budget de la Direction des Affaires Culturelles
- 2.500 euros sur le budget de fonctionnement de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, chapitre 935, nature 65748, destination 5200010, « provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers »

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**